DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT CANADIEN VISANT LES TRUFFETTES DE FRANCE

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

*To submit this claim form in English, visit www.trufflesettlement.ca or call **1-866-477-4990**.*

Vous pouvez également soumettre une réclamation en ligne à l'adresse www.reglementtruffettes.ca (méthode la plus rapide) ou envoyer ce formulaire dûment rempli par courrier à :

Administrateur des réclamations – Truffettes de France
5-112, rue Elizabeth
Toronto (Ontario), M5G 1P5

A. INFORMATIONS SUR LE MEMBRE DU GROUPE

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM

Addresse

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone
- -

Adresse courriel

B. INFORMATIONS SUR LES ACHATS

Pour être admissible, vous devez avoir acheté un ou plusieurs des produits suivants au Canada entre le 7 avril 2022 et le 5 septembre 2026 :

a) Truffes au cacao original,
b) Truffes au chocolat au lait,

c) Truffes au lait et aux noisettes,
d) Truffes au lait et aux amandes,
e) Truffes au cacao caramel salé,
f) Truffes croquantes café,
g) Truffes cognac champagne,
h) Truffes originales biologiques,
i) Truffes au cacao caramel biologiques,
j) Truffes au cacao aromatisées à la framboise,
k) Guimauves françaises,
l) Truffes 70 % cacao,
m) Truffes « Pépites »,
n) Truffes double enrobage.

Avez-vous acheté un ou plusieurs des produits Truffettes de France susmentionnés au Canada ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, combien ? (jusqu'à 3 sans preuve d'achat)

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ou plus (joindre la preuve d'achat)

La preuve d'achat acceptée comprend : les reçus, les relevés bancaires, les relevés de carte de crédit ou les confirmations de commande en ligne attestant l'achat d'un produit Truffettes de France. Veuillez joindre tous les documents pertinents au présent formulaire. Les Formulaires de réclamation soumis sans preuve d'achat jointe seront traités comme des réclamations « sans preuve d'achat » et plafonnés à 3 produits.

C. VOUS *DEVEZ* SIGNER CI-DESSOUS

Je comprends que si ma réclamation est rejetée, j'aurai le droit de demander un réexamen à l'Administrateur des réclamations dans les 30 jours suivant la réception d'une Lettre de déficience.

Je déclare ou affirme, sous peine de sanctions légales, que les informations contenues dans le présent Formulaire de réclamation sont véridiques et exactes au mieux de ma connaissance.

Signature : _____ Date : _____ , 2026

Aucune preuve d'achat n'est nécessaire pour soumettre une réclamation ; toutefois, avec une preuve d'achat, vous pouvez réclamer plus de 3 achats sans plafond.

Les montants des paiements aux Membres du groupe admissibles varieront selon le nombre et les montants réclamés par l'ensemble des Membres du groupe, ainsi que d'autres ajustements et déductions tels que précisés dans l'Entente de règlement. Le montant pourrait être entre 3,00 $ et un maximum de 18,00 $ sans preuve d'achat. Il n'y

a pas de maximum si vous soumettez une preuve d'achat. Si le montant total de toutes les réclamations soumises par l'ensemble des Membres du groupe excède le total des prestations disponibles, le montant alloué à chaque Membre du groupe admissible sera réduit proportionnellement.

QUESTIONS? VISITEZ www.ReglementTruffettes.ca OU COMPOSEZ LE 1 (866) 477-4990